

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-16-0642 du 22/07/2016

Arrêté du 7 juillet 2016

ARRETE PORTANT AFFECTATION ET NOMINATION D'UN INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES
DANS LE GRADE D'INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE,
AU TITRE DU SECOND SEMESTRE 2016

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte affectation et nomination d'un inspecteur des Finances publiques dans le grade d'inspecteur divisionnaire des Finances publiques, classe normale, au titre du second semestre 2016.

Date d'application : 31/12/2016

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION ET NOMINATION D'UN INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES DANS LE GRADE D'INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE, AU TITRE DU SECOND SEMESTRE 2016..... 3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION ET NOMINATION D'UN INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES DANS LE GRADE D'INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE, AU TITRE DU SECOND SEMESTRE 2016



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des Finances
et des Comptes publics

ARRÊTÉ

portant affectation et nomination d'un inspecteur des finances publiques dans le grade d'inspecteur divisionnaire des finances publiques, classe normale, au titre du second semestre 2016

LE MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

- Vu la loi n° 83-634 modifiée du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 modifiée du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la direction générale des finances publiques ;
- Vu la demande de l'intéressé ;

ARRÊTE :



**MINISTÈRE DES FINANCES
ET DES COMPTES PUBLICS**

Article premier : l'inspecteur des finances publiques dont le nom suit, est nommé inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale et affecté en cette qualité dans les fonctions et conditions indiquées ci-après :

Prénom	Nom	N° DGFIP	Grade Date de prise de rang	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Grade Date de prise de rang Date d'affectation
FRÉDÉRIC	DELALEU	816721	INSPECTEUR FIP 09 06/06/2014	EN POSITION NORMALE D'ACTIVITÉ AUPRÈS DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	EN POSITION NORMALE D'ACTIVITÉ AUPRÈS DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DIRECTION INTERRÉGIONALE DES AFFAIRES PÉNITENTIAIRES DE LILLE	IDIV FIP CL NORM 01 31/12/2016 31/12/2016

Article 2 : le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 07/07/2016

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,
L'ADMINISTRATRICE DES FINANCES PUBLIQUES,
ADJOINTE AU CHEF DU BUREAU RH-1B,

ANNE TALON

BOFiP Direction générale des Finances publiques	ISSN 2268-0756
Directeur de publication : Bruno Parent	